

2016 : garder l'espérance et l'intelligence au pouvoir

Sommaire

2016 : garder l'espérance et l'intelligence au pouvoir

p. 1

Colloque national du 15 octobre 2015

p. 1

Educateur spécialisé, un métier, un exercice...

p.3

CNAHES et Archives Publiques, agir ensemble

p.3

Lectures

p.4

Le prix Françoise Tétard

p. 4

L'année qui vient de s'écouler a été tourmentée a bien des égards dans notre pays et beaucoup par-delà. Comment continuer à faire vivre nos valeurs, celles qui ont fait et irriguent notre démocratie, imparfaite certes, parfois égoïste, mais aussi généreuse et capable d'affirmer des solidarités républicaines fortes ? L'histoire nous enseigne que toute démocratie est fragile, qu'il faut non seulement la défendre, mais aussi la faire progresser afin que ses bienfaits s'étendent à tous.

C'est exigeant pour chaque citoyen et pour chacun des représentants du peuple qui doivent s'élever au-dessus des mesquineries partisans pour penser et n'agir qu'en faveur du Bien Commun

Formulons le vœu que l'intelligence l'emporte sur le rejet de l'autre, l'affrontement, la polémique violente. Oui, chacun doit être vigilant et écarter le soupçon étendu à tout et à tous, car il génère la peur, le doute, la haine. Oui, il faut développer la solidarité notamment vis-à-vis d'une partie de la jeunesse trop marginalisée, trop écartée de nos institutions. Et puis gardons l'espérance qui nous donne un peu de cet optimisme dont le pays a besoin pour oser, pour construire, pour aller de l'avant notamment avec les autres européens. Belle et sereine année à toutes et tous. Qu'elle soit source d'audace, d'amitié partagée et de création dans vos projets et pour le rayonnement de notre association. D'ores et déjà je vous invite à retenir **deux dates** : celle de **l'assemblée générale à Paris le 27 mai**, qui sera précédée d'une **journée d'étude nationale le 26 mai** dont la thématique sera annoncée prochainement.

Bernard Heckel, président du CNAHES

COLLOQUE NATIONAL DU CNAHES - 15 octobre 2015 à NANCY

« Le droit à l'éducation pour les personnes en situation de handicap : histoire d'une conquête. Témoignage des Lorrains »

La réflexion menée par le Cnahes à Lyon le 21 mai 2014 « Jalons pour une histoire du handicap. Nommer, classer pour inclure ? » avait souligné combien le concept d'inéducabilité avait longtemps prévalu en France et en Europe à partir d'une généalogie de représentations porteuses de mots tels que : monstres, infirmes, tarés, déficients, débiles. Il avait souligné l'importance des glissements sémantiques intervenus à la fin du XXème siècle marquée par une évolution langagière faite d'ajustements successifs : inadaptés, handicapés, et aujourd'hui « personne en situation de handicap ».

A la suite, il est apparu utile pour le Cnahes d'interroger ce que produisent ces changements de nomination au regard des réalités vécues par les personnes concernées, le plus souvent dépendantes d'institutions d'accueil plus ou moins en phase avec l'évolution des politiques sociales et de santé.

Le colloque de Nancy s'est appliqué à tenter d'en rendre compte au sujet du *droit à l'éducation*, à partir d'un territoire de référence, la Lorraine, par hypothèse susceptible de constituer à ce sujet un échantillonnage significatif pour l'ensemble plus vaste du territoire national.

Deux questions de fond se sont imposées, invitant à revisiter l'histoire pour la mieux connaître et contribuer à renforcer la lucidité dont les acteurs de l'Éducation Spécialisée et plus largement de l'Action Sociale ont besoin pour proposer et coproduire avec la société de nouvelles avancées significatives du droit à l'éducation pour l'avenir :

- comment est-on passé de l'inéducabilité à l'affirmation d'un « droit à l'éducation » pour les personnes en situation de handicap ?
- ce droit est-il inscrit en suffisance dans les esprits et dans les faits ?

Le travail s'est organisé en trois séquences :

1/ **État des lieux de l'application du droit à l'éducation dans le présent** (famille, Éducation Spécialisée, école, en particulier l'Éducation Nationale, soutenus par l'Éducation Populaire).

2/ **Retour sur l'histoire pour comprendre les étapes qui ont marqué les conquérants d'hier** (parents d'enfants handicapés, professionnels et citoyens les plus divers, associés pour déterminer des stratégies productrices du droit à l'éducation et promouvoir des changements significatifs de pratiques éducatives).

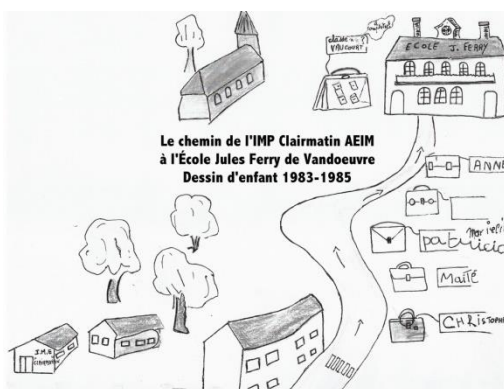
3/ **Comment conforter dans le présent et développer dans le futur les acquis du droit à l'éducation** en tenant compte des stratégies gagnantes du passé, avec les personnes en situation de handicap, acteurs citoyens d'une société inclusive ?

L'historien Jean-Christophe Cof-fin a trouvé que l'on était trop « dans une perspective implicitement évolutionniste et très linéaire, c'est-à-dire que hier ce n'était pas bien, il y a 30 ans c'était déjà un petit peu mieux, et aujourd'hui c'est mieux qu'hier, et demain on va encore faire un effort pour que ça s'améliore ». Il nous encourage à « prendre en compte tout ce qui s'est passé... derrière les représentations portées par les mots il y a des initiatives, des projets et des interrogations qui ne sont pas fondamentalement différentes de ce qui a pu être posé il y a 30 ou 40 ans. » L'histoire du handicap, « c'est une histoire qui est faite d'enthousiasme, portée par le rôle peut-être pionnier de certains individus, mais c'est aussi une histoire de résistance et de critiques ... Il ne suffit pas d'être une association pour avoir des idées innovantes ».

S'agissant du rôle des acteurs, il a souligné l'excellent parti pris du Cnahes de leur donner toute leur place : « ...il y a cette fameuse culture du terrain ... le terrain est silencieux ; c'est nous qui le faisons parler... l'importance de donner la parole à des acteurs, c'est quand ils ne l'ont jamais eue, et parce qu'on a essayé de ne pas leur donner. » C'est un secteur

où la présence associative est très forte, avec des visions très différentes en termes de pédagogie, de prise en charge de l'enfant. « Pour faire l'histoire du handicap, il faut peut-être d'abord faire une histoire du champ associatif ».

En qualité de représentant de l'Université de Lorraine, Étienne Thévenin, au terme de cette journée, a trouvé utile de revenir au titre qui avait été choisi. Le mot *conquête* était bienvenu, puisque l'école des lois Ferry de 1882 désormais gratuite, laïque et obligatoire pour tous ne l'est pas vraiment, car les enfants en situation de handicap ne sont pas soumis à cette obligation scolaire, et la plupart d'entre eux n'étaient pas scolarisés. Il a souligné le rôle de l'initiative citoyenne, les initiatives des familles,



des institutions ont été nombreuses pour faire avancer les choses. « Je crois que c'est là le premier des enseignements : les lois n'arrivent pas comme cela, elles sont le fruit de décennies d'efforts... et finalement, un certain nombre de principes ont pu être énoncés. On a dans les textes cessé de parler de l'inéducabilité, d'enfants arriérés, on a parlé d'abord de réadaptation, puis d'intégration, puis d'inclusion... pour que ce qui est écrit devienne réalité, il a fallu que se mobilisent hommes et femmes, associations, institutions, collectivités locales ; car c'est souvent à l'échelle locale que l'on construit ce qui a été décidé dans un texte de portée très générale. » Cependant bien des difficultés et problèmes demeurent... « Ainsi, le quart des nouvelles écoles construites depuis 2005 en France ne sont pas aux normes de l'accessibilité... On a souvent oublié la prise en compte des temps périsco-

laire, des loisirs, qui font partie aussi de la construction de la personne. » Il a enfin souligné que « la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap concerne en réalité chacune et chacun d'entre nous comme cela a été dit, d'où l'importance de la représentation que l'on a de l'autre, de la normalité, du monde, de la société, et c'est au fond à l'élaboration d'une culture de la fraternité que nous avons tous été appelés aujourd'hui chacun là où nous sommes. »

Bernard Heckel, président du Cnahes, après un grand merci à toutes celles et ceux qui ont apporté une contribution à cette journée, professionnels, bénévoles et personnes en situation de handicap aux témoignages très forts a notamment dit : « Vous avez montré de manière convaincante et passionnante que le terme de *conquête* signifie qu'il y a eu des obstacles, des difficultés, des chausse-trappes. Mais que de petites victoires, de petits et parfois de grands sauts en avant ! Mais en même temps est ressorti, au fil du déroulement de la journée, le défi d'un immense chantier à venir : celui des avancées, progrès et transformations sociales à mettre en œuvre dans le domaine du vivre ensemble avec la communauté des personnes en situation de handicap. Le handicap est important, l'altérité encore bien plus. Face aux replis actuels et au défi démocratique dont nous sommes témoins, quelle conception de l'homme dans son rapport à lui, l'autre, pourrions-nous, voulons-nous, arriverons-nous à promouvoir ensemble demain, après-demain ? ».

Accès à la captation numérique du colloque : La captation numérique intégrale du colloque effectuée par l'Atelier CANOPÉ de Meurthe-et-Moselle permet un accès séquentiel direct à la partie que l'on souhaite consulter par internet. 27 séquences sont identifiées. Le lien au serveur de Canopé s'opère à partir du site national du Cnahes : cnahes.org ou du Cnahes-Lorraine :

cnahes-lorraine.org/actualites/

Les actes du colloque – version complétée des interventions – sont en préparation en vue d'une publication.

Jacques Bergeret, délégué régional

Éducateur spécialisé, un métier, un exercice....

CNAHES Délégation régionale du Centre

Journée régionale du 26 septembre 2015 à la Clinique de La Chesnaie, 41120 CHAILLES

Ce fut une belle journée. Nombreux, nous avons écouté avec plaisir et intérêt Samuel Boussion ⁽¹⁾ nous parler de sa recherche sur la naissance de la profession d'éducateur à partir de son travail sur les archives de l'ANEJI. ⁽²⁾ La question des groupes était là, groupes des enfants et des professionnels, groupes des professionnels dans les établissements, groupes des professionnels au sein de l'ANEJI.



De g. à dr. : F.Tomeno, C.Marchand, E.Baudry, M.C.Gébert, C.Garnier, C.Ravineau, la tricoteuse symbole du « bricolage » des équipes pour faire vivre le quotidien.

« Il serait sage de (s'apercevoir) que chacun et tous les deux (l'éducateur et la personne avec laquelle il travaille) n'ont jamais existé *en dehors* de plusieurs groupes dynamiques, véritable tissu de fond dans lequel leur existence et leur présence venaient se détacher » ⁽³⁾ disait François Tosquelles dans un article intitulé « Hygiène mentale des éducateurs et leur efficacité », paru en 1962. Il ajoutait : « Les interférences vis à vis du même enfant, l'effet d'un groupe ou de tel éducateur sur tel autre groupe, les rapports

du groupe d'éducateurs avec l'institution » sont là pour le lui rappeler.

Les 3 équipes qui ont pris la parole l'après-midi ont témoigné, chacune à sa manière, de ce travail en groupe, et de la façon dont elles s'inspiraient de la Psychothérapie Institutionnelle : lien de chacun avec « son » groupe, articulations des groupes entre eux, liens que ces articulations permettent, conflits qu'elles suscitent, recours qu'elles permettent lorsque la difficulté avec l'un ou avec l'autre, patient, collègue(s), surgit, tout cela dans la concrétude du travail, le déroulement de la quotidienneté.

« Chacun peut alors constater le caractère bénéfique du conflit par les problèmes concrets qu'il fait jaillir et qui peuvent alors se résoudre progressivement » écrivait Tosquelles dans ce même article.

Tel est le travail de l'éducateur, qu'il travaille avec des enfants ou des adultes, prenant en compte ainsi le social dont chacun participe. Tel est également le travail de tous les autres professionnels. Tel est alors le travail du Collectif.

Tel fut, aussi, le travail de notre Collectif de préparation.

Françoise Tomeno, psychanalyste

(1) Maître de conférences à l'Université Paris 8

(2) Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés

(3) François Tosquelles et C°, Hygiène mentale des éducateurs et leur efficacité, 1962, publication de l'Institut d'hygiène mentale et de psychologie appliquée de l'Université de Clermont Ferrand

RHÔNE-ALPES : CNAHES ET ARCHIVES PUBLIQUES, AGIR ENSEMBLE

Notre président, Bernard Heckel, n'hésitait pas à dire dans le magazine des ASH d'octobre 2015, que les régions étaient « le fer de lance » du CNAHES. Alors en Rhône-Alpes, nous voilà repartis au front.... Après la journée d'études « Jalons pour l'histoire du handicap », nous avons décidé de concentrer nos énergies sur l'archivage. Et pour cela de solliciter la collaboration de ceux qui sont les plus compétents sur la question, à savoir les services d'archives.

Bien nous en a pris. Nous avons été très bien accueillis dans les nouveaux bâtiments, superbes, des Archives départementales et métropolitaines (ADRML), à Lyon, par la directrice adjointe, Sophie Malavielle et par E. Eschevins et G. Chauviré, référentes archivage pour Santé-Social et Justice.



S. Malavielle

G. Chauviré

Notre collaboration va perdurer bien au-delà de cette journée du 16 octobre, prévue à l'occasion de l'entrée du fonds du Prado aux ADRML, et destinée à sensibiliser le plus grand nombre possible de professionnels à la sauvegarde des documents, à l'archivage et à la valorisation de leur histoire. Grâce à l'aide du service communication du CREAL Rhône-Alpes, nous avons convié toutes les associations et tous les services publics et privés de la région Rhône-Alpes.



Les Archives Départementales de Rhône

Les points forts de la journée furent :

- une présentation vivante et précise, par nos collègues des Archives, des différences de nature et de traitement des archives publiques et privées, des règles d'archivage, de conservation des archives et des conditions de communication des dossiers des usagers, en particulier pour les mesures de protection sociale.
- La relation à plusieurs voix de l'expérience très intéressante de collaboration entre l'ADSEA de la Loire, Ch.Drevet représentant J.F.Meunier, président, et A.Barrou pour les archives de la Loire ; travail qui a abouti à l'élaboration d'un protocole de suivi des archives pour chaque service, et à la désignation par l'association d'un référent archive dans chaque établissement. Cette démarche associant archives et association, mais aussi les personnels de chaque structure, a beaucoup intéressé et pourrait servir, si l'ADSEA en est d'accord, de modèle pour des démarches similaires dans d'autres associations.
- Le bilan de l'expérience Prado : Sylvain Cid, archiviste du CNAHES, a résumé quelques cinq ans d'archivage dans les dix établissements du Prado qui ont abouti au don par l'association du Prado aux ADLMR, qui en ont assuré l'entrée. M. Belkirat, directeur, a souligné que, pour lui, il incombe aux associations d'assurer la préservation des archives, au nom du respect dû aux nombreuses personnes qui ont été amenées à vivre des moments de leur existence dans nos structures. Devoir citoyen vis-à-vis des personnes mais aussi vis-à-vis de l'histoire, nos métiers participant de l'action sociale de notre pays et de notre époque.
- Dominique Dessertine a clos l'après-midi en faisant un panorama de ce que ces archives ont pu apporter - et apporteront encore - à la connaissance de la société dans ses profondeurs et à la réflexion des travailleurs sociaux.

Alors, oui, cette journée a été fructueuse, par sa qualité et sa convivialité ; mais aussi parce qu'elle a commencé à imprimer une dynamique Rhône-Alpes entre associations et services d'archives. Des rencontres similaires sont d'ores et déjà prévues en Savoie, et dans la Drôme. Elles aideront à raffermir notre rôle d'incitateurs, d'informateurs et de médiateurs - au sens de mise en relation - entre associations et services d'archives. Nous allons continuer nos différents travaux, à la mesure de nos modestes moyens, mais en ce qui concerne l'archivage nous avons convenu d'une collaboration régulière avec les archives de l'ADRML.

Nous avons remercié son directeur Bruno Galland, ses collaboratrices et sa secrétaire pour la réussite de cette journée. Qui nous a ouvert de très encourageantes perspectives.

Hélène Borie, Déléguée CNAHES Rhône-Alpes

LECTURES LECTURES LECTURES

« Histoire de la justice en France – De 1789 à nos jours », de Jean-Claude Farcy. Cet ouvrage, paru en août 2015, retrace l'évolution des institutions juridictionnelles, de la magistrature, du rôle joué par celle-ci, et met en lumière la succession de trois modèles de justice, depuis la justice libérale et démocratique née de la révolution de 1789, remplacée par une justice étatisée contrôlée par le pouvoir politique dans les périodes autoritaires, jusqu'à la justice parlementaire de notre république, marquée depuis les années 70 par un mouvement d'émancipation des juges,

Ed. La Découverte, collection Repères - 128 p. - 10 €

« Vagabondes », paru en novembre 2015, porte sur le phénomène mal connu des « écoles de préservation pour les jeunes filles ». Il se compose d'un corpus

d'images inédites prises entre 1929 et 1931 par le studio Henri Manuel à la demande du ministère de la Justice, d'archives administratives et d'un texte de Sophie Mendelsohn.

Ed. L'Arachnée - 176 p. - 25 €



La Fondation Apprentis d'Auteuil publie « Histoire d'une jeunesse en marge - Du XIXe siècle à nos jours », par Mathias Gardet et Fabienne Waks.

Du petit vagabond au mitan du XIXe siècle à la figure contemporaine du mineur étranger isolé, cet ouvrage présente l'histoire d'une jeunesse en difficulté. À l'heure où Apprentis d'Auteuil fête ses 150 ans, cette belle chronique en images, sensible et documentée, met en scène l'évolution de la place accordée à ces jeunes et du regard porté sur eux. Préface de Marcel Rufo.

144 p. abondamment illustrées de photos et documents d'archives. 29 €. Diffusion Actes Sud.

On peut feuilleter ce livre sur <http://fr.calameo.com/read/0013111246461610b57f3>

Le prix Françoise Tétard

Ce prix est créé en hommage à l'historienne Françoise Tétard, chercheuse qui avait particulièrement le goût de l'archive et qui a durant toute sa carrière questionné les frontières entre une « jeunesse qui va bien » et une « jeunesse qui va mal ».

Décerné tous les ans, le Prix Françoise Tétard couronne deux auteur.e.s dont le travail, rédigé en langue française, répond aux critères de la recherche historique.

Voir toutes précisions sur :

<http://www.cnahes.org/fr,52.html>

La Lettre du CNAHES

Directeur de la publication :
Bernard Heckel

63, rue Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahes.org - www.cnahes.org

La lettre est éditée et routée avec le concours du Syneas et mise sous pli par les militants du CNAHES Ile-de-France.